

**MAIRIE DE THERVAY  
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2023-04-15**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

**Secrétaire de séance** : Maryline MAHAMDI.

Convocation du 29/03/23 (affichée le 29/03/23).

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Le Souvenir Français : 100 euros
- Comité des fêtes « le réveil du Cygnes » : 600 euros (300 euros pour 2023 + 300 euros non versés en 2022).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023

Pour copie conforme,

  
Le Maire,  
Stéphane ECARNOT

